



## MOBILSTAGE 625 F



Mode d'emploi  
et  
consignes de sécurité



## Table des matières

Fiche technique	1
<b>CHAPITRE I. - Installation du podium</b>	<b>3</b>
Généralités	3
1.- Mise à niveau du châssis	3
2.- Enlèvement du timon	6
3.- Déploiement du plancher	7
4.- Déploiement de la couverture	10
5.- Mise en place des garde-corps	12
6.- Installation de l'escalier	13
7.- Mise en place des jupes	15
8.- Conditions météorologiques	16
<b>CHAPITRE II. - Fermeture du podium</b>	<b>17</b>
1.- Retrait des jupes	17
2.- Retrait de l'escalier	17
3.- Rangement des garde-corps	20
4.- Fermeture de la couverture	21
5.- Relevage du plancher	22
6.- Remise en place du timon	25
7.- Descente du châssis	27
8.- Attelage du podium	29
<b>CHAPITRE III. - Entretien</b>	<b>30</b>
1.- Ajuster la hauteur du timon	30
2.- Révision périodique et entretien	31
<b>COORDONNÉES</b>	<b>32</b>

## Fiche technique



### **La remorque :**

Longueur :	6,25 m
Longueur avec flèche :	7,60 m
Largeur :	2,25 m
Hauteur totale :	3,80 m
Poids :	+/- 1800 kg
Vitesse max. autorisée :	90 km/h



## **Le podium :**

Largeur :	6,25 m
Profondeur :	4,30 m
Superficie totale :	27 m <sup>2</sup>
Hauteur du plancher :	de 0,90 à 1,30 m
Hauteur du plancher au-dessous de la couverture :	
- à l'avant du podium :	+/- 3,20 m
- à l'arrière du podium:	+/- 2,50 m

## Charges admissibles

- Du plancher de scène – répartie : 500 kg/m<sup>2</sup>
- A la couverture – par barre de suspension ( nombre selon exécution ) : 60 kg

## Vitesse du vent autorisée :

- Podium avec toiles : max. 72 km/h
- Podium sans toiles : max. 110 km/h

## CHAPITRE I. - Installation du podium

### **Généralités**

La remorque est pourvue d'un dispositif de freinage par inertie et peut être tractée par un camion léger dont la charge tractable maximale autorisée doit être en rapport.

En marche arrière les freins de la remorque se désaccouplent automatiquement pour éviter que ces derniers agissent lors des manœuvres.

Arrivé à destination, il y a lieu d'actionner le frein de secours de la remorque avant de dételer celui-ci.

Il est conseillé de bloquer les roues au moyen de cales de roues.



### **1.- Mise à niveau du châssis**

La mise à niveau du podium s'effectue au moyen des béquilles mécanisées qui se situent aux quatre extrémités du châssis sous le plancher.

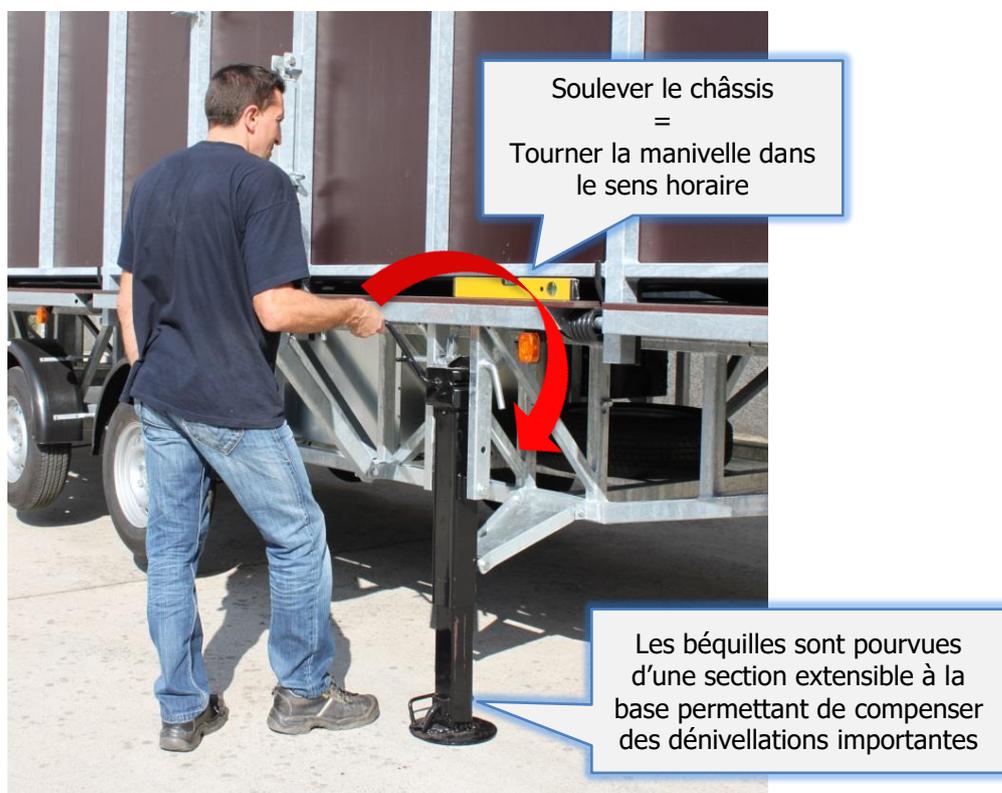
Pour basculer chaque béquille à la verticale il suffit d'effectuer une poussée à l'horizontale sur la semelle d'appui au sol pour libérer la broche de verrouillage.



La béquille peut alors être lentement pivotée jusqu'à ce qu'elle atteigne sa position verticale. Durant ce mouvement, il y a lieu de veiller à maintenir la manivelle orientée vers le bas en parallèle avec la béquille.



Pour immobiliser la béquille, engager la broche de verrouillage dans le fourreau prévu sur le dessus de celle-ci.



Durant la mise à niveau, il est conseillé d'actionner deux béquilles en parallèle de manière à éviter la torsion du châssis.

Observations :

- Pour élever le châssis (= extension des béquilles)  
Tourner la manivelle dans le sens horaire.
- Abaissement du châssis (= rétracter les béquilles),  
Actionner la manivelle dans le sens antihoraire et arrêter le mouvement dès que la partie télescopique de la béquille rencontre la butée.
- En cas de doute quant à la stabilité du sol, des larges plaques d'appuis doivent être placées sous les béquilles.
- La hauteur souhaitée peut être choisie selon les circonstances, mais en aucun cas le podium peut être installé à une hauteur, où une ou plusieurs béquilles ne garantissent pas la stabilité.

## 2.- Enlèvement du timon

L'enlèvement du timon peut s'effectuer lorsque le châssis repose sur les 4 béquilles.

Le plancher est pourvu d'une trappe, qui donne facilement accès au dispositif de verrouillage du timon et au raccordement du frein.



Après l'enlèvement de la goupille et de la broche du timon celui-ci peut être retiré.



Le timon est pourvu de roulettes permettant une manipulation aisée.

### 3.- Déploiement du plancher

Déployer l'abattant se fait de manière manuelle par minimum deux personnes.

Pour abaisser l'abattant, il y a lieu de procéder comme suit :



Placer les broches à ressort des bras antirenversement dans la gâche supérieure, le verrouillage s'engagera automatiquement lorsque le plancher se trouvera en position horizontale.



Retirer les verrouillages principaux qui se trouvent sous la partie centrale du plancher à côté des bras antirenversement. Il y a deux verrous par abattant.



Baisser l'abattant lentement jusqu'à ce que la position horizontale soit atteinte et que le plancher soit verrouillé. Grâce aux verrous à ressort situés sur les bras antirenversement, le plancher est automatiquement immobilisé en position horizontale.



Durant ce mouvement, le poids de l'abattant est compensé par de puissants ressorts à torsion qui agissent sur les articulations.



Pivotement et verrouillage des pieds télescopiques dans leur position verticale.



Ajustement de la hauteur du plancher par rapport aux inégalités du sol.

- Observations :
- En cas de doute relatif à la stabilité du sol, des plaques d'appui plus larges doivent être placées sous les pieds télescopiques.
  - Tant que les pieds télescopiques pour soutenir le plancher ne sont pas déployés et qu'ils ne fournissent pas l'appui nécessaire, personne ne peut accéder à l'abattant.

#### 4.- Déploiement de la couverture

Deux personnes suffisent pour déployer la couverture.

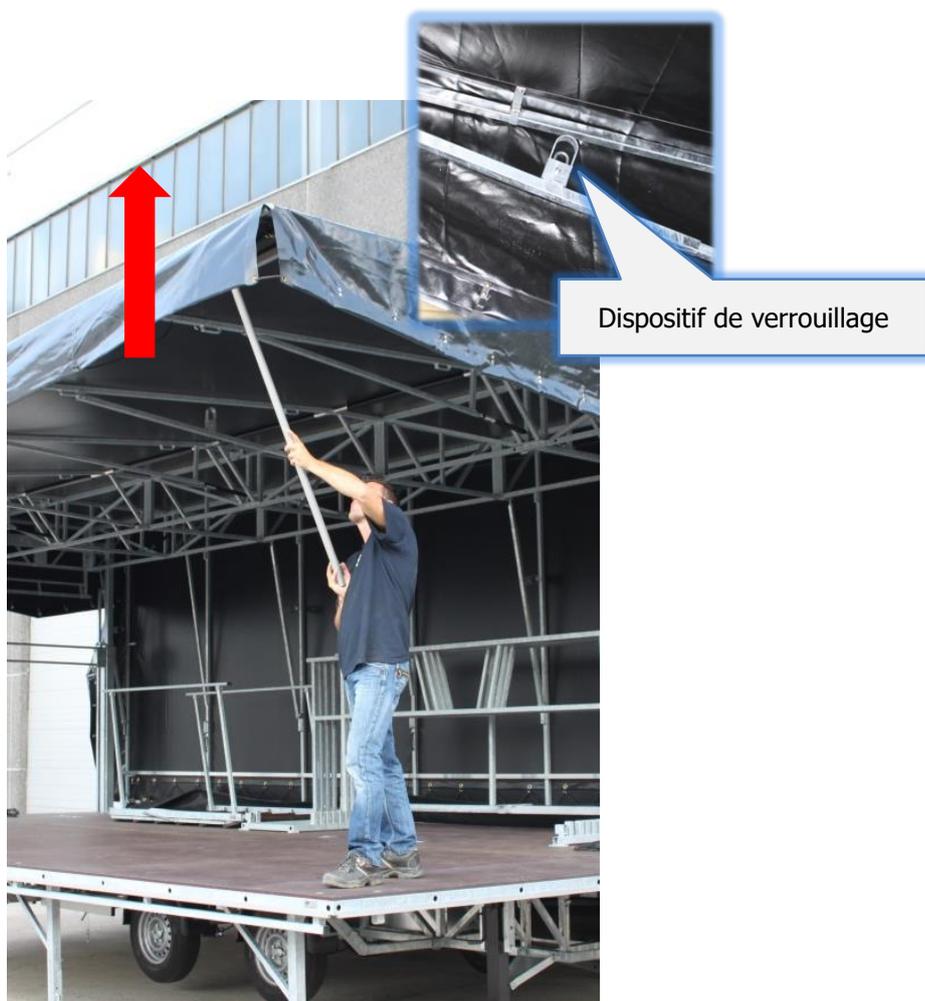
L'installation de la couverture se déroule comme suit :

Enlever l'élastique reliant la bavette latérale à l'avant et à l'arrière de la remorque.



Exercer à deux personnes une poussée à l'intérieur de la couverture dans le sens du déploiement.

Dans un premier temps une résistance est ressentie, mais passé le point mort les vérins à gaz agissent dans le sens de l'ouverture.



La couverture est positionnée à l'horizontale au moyen de la perche de maniement en aluminium. Enclencher simultanément les dispositifs de verrouillage situés dans la couverture.

Observations :

- De par la grande superficie de la couverture, les vents violents peuvent générer une poussée supplémentaire sur celle-ci.

## 5.- Mise en place des garde-corps

Les garde-corps de fond de scène font partie de la structure portante de la couverture et sont donc permanents. Les garde-corps latéraux sont amovibles.

Les garde-corps latéraux et escalier sont rangés dans un râtelier amovible installé dans la partie centrale du podium.



Engager les garde-corps dans les fourreaux prévus à cet effet qui se situent sur les côtés du podium.

## 6.- Installation de l'escalier



Détacher l'escalier d'accès par rapport au râtelier.



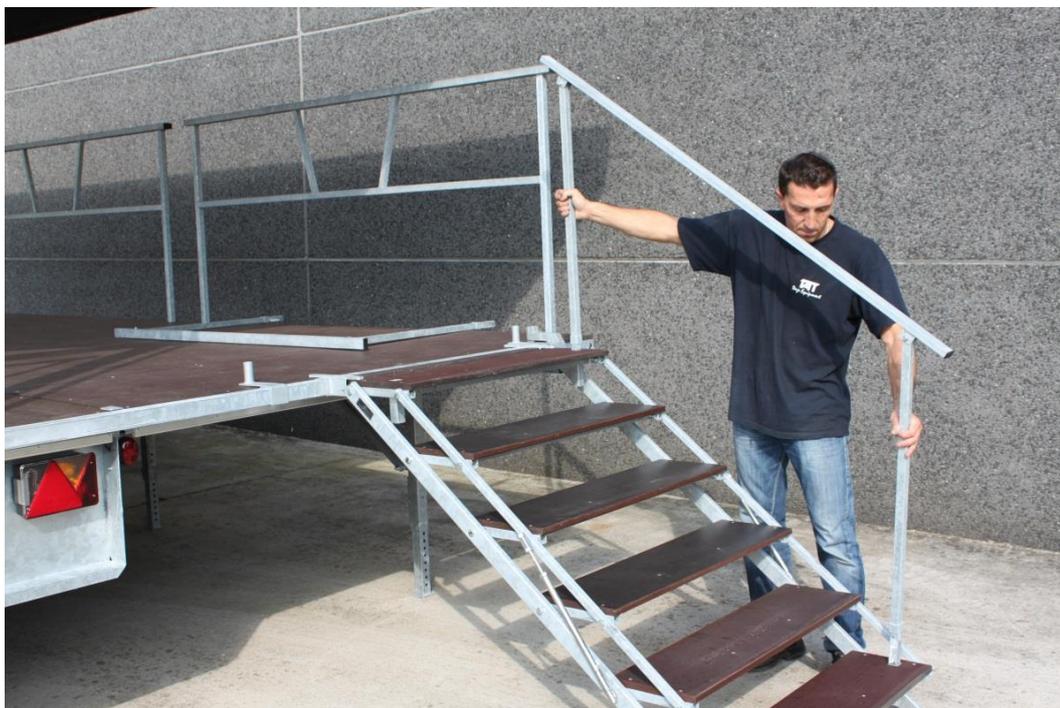
L'escalier d'accès peut s'installer sur la face ou les côtés latéraux du podium.  
Pour se faire, engager la barre de fixation dans les fourreaux prévus pour les garde-corps.



Immobiliser l'escalier à hauteur variable sur la barre de fixation au moyen de verrous à ressort prévus à cet effet.



Les marches sont positionnées à l'horizontale et immobilisées en ajustant de part et d'autre l'écrou situé sur la tige filetée jusqu'à la butée du tube de guidage.



Des mains courantes sont disposées de part et d'autre de l'escalier. Celles-ci s'engagent dans les fourreaux prévus dans les marches.

## 7.- **Mise en place des jupes**

Les jupes sont pourvues d'un jonc dans le haut qui s'engage dans un profil en aluminium prévu sur toute la périphérie du podium. La jonction verticale des jupes aux quatre angles est assurée au moyen de velcros.



## **8.- Conditions météorologiques**

Lors de l'installation du podium il est indispensable de tenir compte des conditions météorologiques.

### 8.1. Résistance au vent:

#### Vitesses de vents admissibles

---

Podium avec toiles latérales et dorsale :	Max. 72 km/h
Podium sans toiles latérales ni dorsale :	Max 110 km/h

Par vent de force supérieure l'installation du podium est à proscrire ou à replier.

### 8.2. Charge de neige:

En hiver, la neige peut s'accumuler sur la couverture du podium.  
Vu le risque de surcharge, il est indispensable d'enlever celle-ci.

*Observation :* Afin d'éviter tout risque, il est conseillé d'installer le podium peu de temps avant l'évènement et de le replier le plus tôt possible après.

## CHAPITRE II. - Fermeture du podium

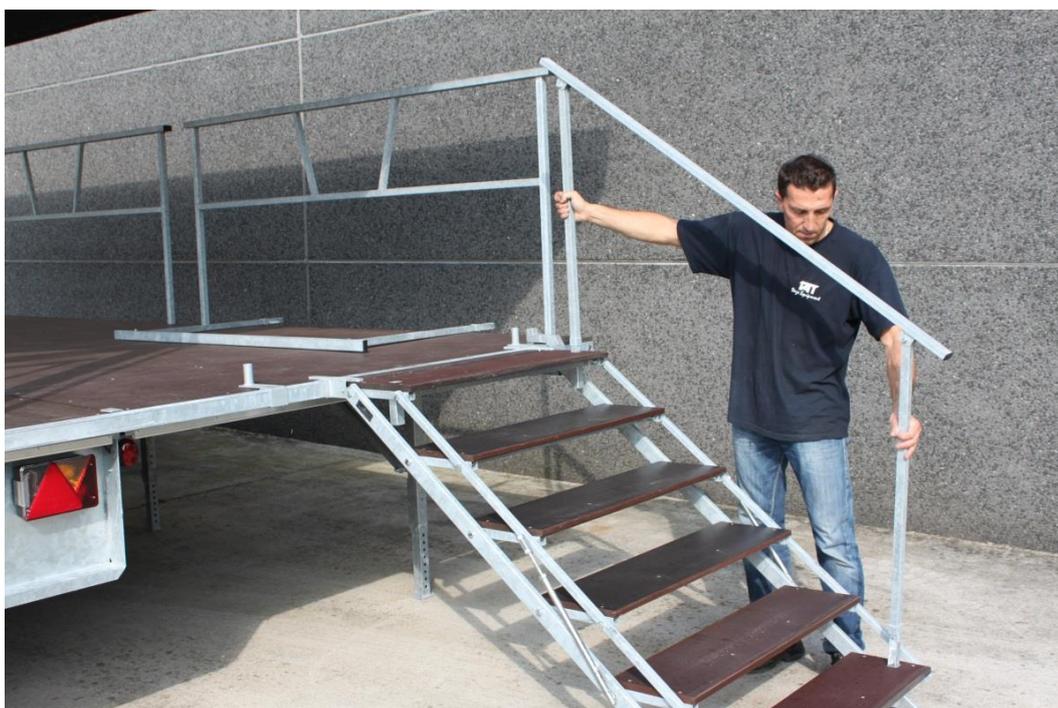
### 1.- Retrait des jupes



Enrouler les jupes de préférence avec la face visible vers l'intérieur afin d'éviter les souillures.

Décrocher les velcros des jupes et glisser celles-ci hors du profil pour jonc en les enroulant.

### 2.- Retrait de l'escalier



Retrait des mains courantes amovibles.



Pour que les marches puissent être repliées il faut remonter les écrous libres contre le haut de la tige filetée.



L'escalier peut être désaccouplé de la barre de fixation suite au retrait des deux verrous à ressort.



L'escalier est placé à l'envers sur la partie centrale du podium dont la marche supérieure est orientée vers le râtelier des garde-corps.  
Il est immobilisé au moyen des verrous à ressort similaires à ceux utilisés pour la fixation au podium.

**Observation :** Lors du repli et de la manipulation de l'escalier éviter d'engager les doigts entre les limons articulés.

### 3.- Rangement des garde-corps

Les garde-corps latéraux sont rangés sur le râtelier amovible sur la partie centrale du podium.



*Observation :* L'utilisation d'un marteau ou d'autres outils pour retirer les garde-corps peut occasionner des dégâts. Enlever les garde-corps méthodiquement en parallèle.

## 4.- Fermeture de la couverture



Désengager simultanément les dispositifs de verrouillage situés dans la couverture au moyen de la perche de maniement en aluminium.

Après le déverrouillage complet l'aile de la couverture s'abaissera automatiquement.

Tirer la couverture dans le sens de la fermeture pour passer le point mort des vérins à gaz.

- Observations :
- De par la grande superficie de la couverture, les vents violents peuvent générer une poussée supplémentaire sur celle-ci.
  - Lors de la fermeture de l'aile de couverture tous les dispositifs de verrouillages doivent être désengagés.  
Un déverrouillage mal effectué pourrait être la cause d'une résistance pendant le mouvement de fermeture.  
Forcer la fermeture peut engendrer des dommages à la couverture.

## 5.- Relevage du plancher

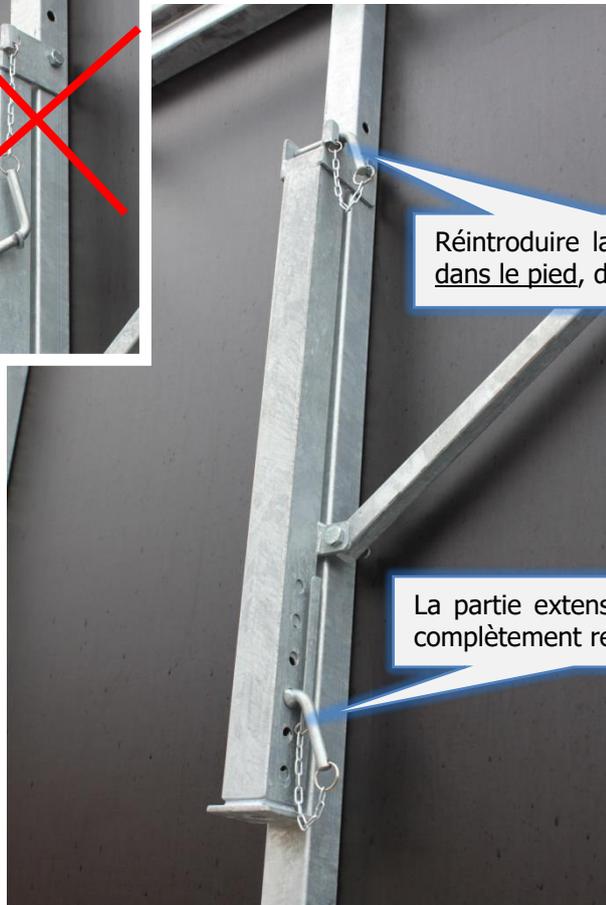
### 5.1. Retrait des piètements de l'abattant de plancher



Réengager la broche après avoir relevé le pied.



Les pieds extensibles sont inclinés et reverrouillés. Ceci permet leur pivotement lorsque l'abattant de plancher est relevé à la verticale.



*Observation :* Lorsque les pieds extensibles sont relevés, l'accès sur les abattants est interdit.

## 5.2. Relevage de l'abattant de plancher



Les verrous à ressort situés sur les bras antirenversement sont retirés et positionnés dans le trou borgne. Cette opération peut également être effectuée au moyen de la perche de manègement depuis l'extrémité du plancher sans devoir accéder sous celui-ci.



Relever les abattants se fait avec un minimum de 2 personnes. Le poids des abattants est compensé par des ressorts à torsion qui agissent sur les articulations.

Il est indispensable d'engager les deux verrous généraux qui immobilisent l'abattant par rapport au châssis.



Engagement des deux verrous généraux situés sous la partie centrale du plancher à côté des bras antirenversement.

## 6.- Remise en place du timon



Engagement du timon dans son fourreau jusqu'à la butée.



Après la mise en place du timon, engager la broche et la goupille de sécurité empêchant son retrait.

Une petite trappe dans le plancher située au-dessus de celui-ci offre un accès aisé pour cette opération.

Observations :

- Avant de descendre le châssis au sol et de relever les béquilles, il est impératif d'avoir réinstallé le timon et actionné le frein de secours.
- L'équipement de freinage doit toujours être accouplé, même pour un déplacement tout proche.  
Rouler avec des freins non-accouplés n'est pas seulement dangereux mais peut occasionner des dommages au système de freinage par inertie.

## 7.- Descente du châssis

Pour éviter des torsions dans le châssis il y a lieu d'actionner deux béquilles à la fois.



Lorsque la partie télescopique est rentrée, la manivelle est stoppée par une butée. Tourner la manivelle à nouveau dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle soit en position verticale vers le bas, dès lors la béquille peut être relevée dans le châssis.

*Observation:* Quand une résistance est ressentie lors du retrait de la béquille qui arrive en fin de course, il y a lieu d'arrêter le mouvement. Ceci pourrait endommager les pignons de renvoi.



Afin d'éviter que la manivelle tourne lors du relevage de la béquille ou lors du transport un clapet rabattable immobilise celle-ci.



La broche de verrouillage peut être retirée du haut de la béquille.



En exerçant une poussée horizontale sur la plaque d'appui, la béquille se relève et peut être bloquée en passant la broche par le dessous.

## **8.- Attelage du podium**

Lors de l'attelage de la remorque au véhicule tracteur il y a lieu de raccorder la prise pour la signalisation routière ainsi que le câble de sécurité en acier qui peut agir sur le frein de secours.

Avant de prendre la route il est conseillé au chauffeur du véhicule de vérifier les points suivants :

- La broche et la goupille sont-elles correctement engagées dans le fourreau du timon ?
- Le système d'accouplement de freins est-il correctement relié à la tringlerie ?
- Le frein de secours est-il détendu et l'écrou papillon situé sur la tringle est-il en retrait ?
- Le câble de signalisation routière ainsi que le câble en acier du dispositif de freinage d'urgence sont-ils raccordés ?
- Les deux verrous principaux de l'abattant sont-ils correctement engagés ?
- Les quatre béquilles du châssis sont-elles verrouillées dans leur position horizontale et la partie télescopique de celles-ci se trouve-t-elle en retrait.

## CHAPITRE III. - Entretien

### **1.- Ajuster la hauteur du timon**

Un podium mobile attelé doit se trouver en position horizontale dans le sens de la longueur. Cela correspond à un appui de  $\pm 80$  kg sur l'attelage ce qui est nécessaire pour la bonne tenue de route.

Si au contraire, la remorque est inclinée, il y a lieu d'ajuster la hauteur du timon.

Pour ce faire on procède comme suit :

1. Retirer le timon de son fourreau comme décrit dans le CHAPITRE I. -2.-
2. Déboulonner les huit boulons de fixation du fourreau au timon.
3. Placer le fourreau du timon à hauteur désirée et remonter les huit boulons avec de nouvelles rondelles fendues.
4. Réengager le timon dans son fourreau comme décrit dans le CHAPITRE II. -6.-

*Observation :* La hauteur du fourreau de timon doit toujours être ajustée de manière horizontale. Monter le fourreau en biais n'est pas autorisé.

Ce réglage s'effectue généralement lors de la mise en service de la remorque par le fait que le véhicule tracteur est souvent le même.

Il est conseillé de vérifier régulièrement les boulons de fixation du fourreau de timon et les serrer si nécessaire.

## **2.- Révision périodique et entretien**

Une vérification régulière du bon état de la remorque est conseillée, même si la remorque est exemptée d'un contrôle annuel obligatoire à l'Inspection Automobile.

Un entretien périodique du podium comprend :

- Signalisation :
  - Contrôle du fonctionnement.
- Pneumatiques :
  - Contrôle de l'état des pneumatiques.
  - Contrôle de la pression des pneus ( 4,5 bar ).
- Freins :
  - Contrôle de l'état des garnitures et des câbles de freins.
  - Contrôle du réglage et ajustement si nécessaire.
  - Contrôle de l'état du frein à inertie et du fonctionnement de l'amortisseur.
- Graissage :
  - Des quatre béquilles du châssis à l'aide du graisseur (graisse multi-usage - pomper  $\pm$  6 fois).
  - Du système de frein à inertie à l'aide de deux graisseurs sur le côté gauche du timon (graisse multi-usage – pomper  $\pm$  4 fois).
- Bâches :
  - Contrôle de l'état et nettoyage des bâches.

**Observation :** À l'exception de ces travaux d'entretien « normaux », il est déconseillé d'effectuer des travaux de réparation suite à un dysfonctionnement sans en faire part au constructeur.



## COORDONNÉES

Coordonnées du constructeur :

TOUARTUBE SA  
Rue de Menin 406  
B-7700 Mouscron  
[www.touartube.com](http://www.touartube.com)

Tel. : +32 56 / 331 344  
Fax. : +32 56 / 334 833  
[info@touartube.com](mailto:info@touartube.com)

Pour les interventions urgentes nous sommes joignables aux numéros d'appels ci-après :

Steven JONCKHEERE	+32 495 23 13 44
Harold GUEIBE	+32 473 68 56 67